

6 JURA BERNOIS

MOUTIER La commune dévoile son projet Artipôle prévu pour janvier 2015

Un Technopôle en miniature

CATHERINE BÜRKI

On ne chôme pas ces derniers temps du côté du service de la Promotion économique de la ville de Moutier. En marge de son ambitieux projet de Technopôle dans le quartier des Laives, en zone industrielle, il planche depuis quelque temps sur la création d'une seconde structure susceptible, elle aussi, d'attirer des entrepreneurs dans la cité prévôtoise. Un projet dénommé Artipôle et qui, comme le souligne d'entrée le délégué à la promotion économique de Moutier Francis Koller, se veut complémentaire du Technopôle. «L'idée n'est pas de créer une situation de concurrence, mais bien d'offrir quelque chose de supplémentaire», assure-t-il.

Concrètement les deux structures fonctionneront sur le même principe, la location de surfaces industrielles, mais



Anciennement occupés par Alfatool, les locaux de l'Artipôle seront disponibles dès janvier 2015. CATHERINE BÜRKI

trop de risques», explique Francis Koller. De ce fait, l'idée est plutôt de proposer des locations à court ou moyen terme. «La suite logique voudrait qu'une fois bien lancées, les entreprises locataires se dirigent vers le Technopôle.»

De taille bien plus modeste que son voisin des Laives, qui proposera dès 2016 une surface totale de 15 000 m², l'Artipôle prendra ses quartiers dès janvier 2015 dans un bâtiment d'environ 550 m² situé au chemin du Coteau 30, à proximité de la place de sport. «Nous allons réoccuper les anciens locaux de l'entreprise de micro-outillage Alfatool, qui a récemment déménagé», précise Francis Koller. Une fois réaménagés, les locaux seront équipés de bureaux et d'ateliers et pourront accueillir jusqu'à quatre entreprises. «L'espace sera modulable en fonction des besoins des locataires», assure-t-il encore.

Au chapitre financier, Francis

Koller tient à insister sur un élément: «Nous proposons ces locations d'espace pour offrir une porte d'entrée aux nouveaux entrepreneurs et non pas pour faire du bénéfice.» Le délégué à la promotion économique précise par ailleurs que le bâtiment n'est pas propriété de la commune, mais de la société Applitec, maison mère d'Alfatool. «La municipalité est locataire et le service de la promotion économique est chargé

de sous-louer les locaux aux sociétés intéressées.» Selon Francis Koller, le prix des locaux sera fixé de manière à couvrir uniquement les frais de location à Applitec. «Nous pourrions donc proposer des loyers intéressants et répondre aux attentes des petites firmes qui débutent.» Et de glisser qu'avec «le Technopôle et l'Artipôle, la ville de Moutier semble déjà plutôt bien armée pour l'avenir». ●

ARTIPÔLE: LA RÉPONSE À UN VÉRITABLE BESOIN

Selon Francis Koller, l'Artipôle répond à un véritable besoin en Prévôté. «Moutier demeure un véritable centre de compétence qui attire les entrepreneurs. Toutefois, la ville manque de locaux industriels vides», constate le délégué à la promotion économique, qui regrette d'avoir «été plus d'une fois contraint de répondre négativement à des demandes d'implantations d'entreprises, faute de disposer de locaux adéquats à proposer». Chargé du dicastère de l'urbanisme et de l'économie, le conseiller municipal Pascal Eschmann se réjouit, pour sa part, que l'Artipôle s'inscrive parfaitement dans le concept de développement urbain et économique élaboré par les autorités communales (voir notre édition d'hier). «En réaffectant ce bâtiment, le projet respecte notre volonté de densifier l'espace bâti au lieu de l'étendre et contribue au développement de l'économie locale.» ● CBU

VALLON DE SAINT-IMIER

Un budget 2015 équilibré pour Sasdoval

Malgré le contexte économique difficile avec les coupes budgétaires annoncées par le canton, Sasdoval a voté un budget 2015 équilibré. Réunis en assemblée extraordinaire mercredi soir, les membres du Service d'aide et de soins à domicile du vallon de Saint-Imier ont accepté à l'unanimité ce budget qui prévoit un léger bénéfice de 1000 francs. «Nous avons dû procéder à une très légère augmentation de certains de nos tarifs de trois francs au maximum. Mais nous pouvons conserver toutes nos prestations», s'est réjouie la directrice Pauline Schoos. Et de rappeler: «Nous avons repoussé l'assemblée, qui était prévue en juin, pour nous permettre de mieux préparer ce budget 2015». ● MPR

LA NEUVEVILLE

On rattrape «Milky Way» au Ciné2520

La panne de courant de jeudi soir dans la région a provoqué l'interruption de la projection du film Milky Way, de Cyril Bron, au Ciné2520. Comme le premier quart d'heure était très prometteur, une séance de rattrapage est prévue le jeudi 30 octobre à 20h30. ● MPR

RECONVILIER

Etudiant primé à l'Uni de Bâle

Clément Hunsperger, de Reconvilier, a reçu récemment le 3e prix ex æquo du Prix Josef-Delz, à l'Université de Bâle. Le travail de maturité de Clément Hunsperger s'intitule: «Traduire l'Enéide: traduction, analyse et réflexion». Ce travail a été accompagné par Barbara Cristian, enseignante de latin au Gymnase français de Bienne. Le Prix Josef-Delz a été créé en 2006 pour soutenir la promotion du latin dans les écoles. ● C-MPR

SONCEBOZ

Rire et chanter pour l'école

Sous l'impulsion de François Vorpe, Arc Emotions organise une nouvelle soirée Rires et Chansons en faveur des fonds de course de l'école de Sonceboz-Sombeval, samedi 7 novembre à la halle de gym de Sonceboz. La première partie de la soirée alternera humour et chansons avec des talents régionaux. Alez-Maria Matter, chanteuse de 16 ans domiciliée à Péry, a effectué sa première scène lors de la 3e édition du Festival des vents en septembre dernier à Reconvilier. Raymond Gilliéron, de Sonceboz, va surprendre le public avec son humour. Les copains chanteurs accompagneront Otto Habegger pour faire découvrir (ou redécouvrir) la chanson «une belle journée dans les montagnes». François Vorpe présentera



Vincent Kohler en guest star. DROZ

en primeur un sketch qu'il a écrit tout spécialement pour Sonceboz. Enfin, on ne présente plus le comique Vincent Kohler, qui se produira en deuxième partie avec plusieurs de ses personnages hilarants. ● MPR

« Avec le Technopôle et l'Artipôle, nous sommes armés pour l'avenir. »

FRANCIS KOLLER
DÉLÉGUÉ À LA PROMOTION
ÉCONOMIQUE DE MOUTIER

s'adresseront à des publics bien différents. «Les locaux qui seront loués au quartier des Laives seront plutôt adaptés à des sociétés d'une certaine envergure. L'Artipôle est pour sa part avant tout destiné aux petits artisans ou entrepreneurs prévôtois qui se lancent ou aux externes qui veulent tenter leur chance à Moutier sans prendre

PUBLICITÉ

Sensation du week-end!

Uniquement le samedi
25 octobre 2014

20%
sur tous les vins* –
également sur les prix promotionnels!

*excepté les vins mousseux et Bordeaux Primeurs 2012. Jusqu'à épuisement des stocks. Non cumulable avec des bons et des rabais accordés aux inaugurations et aux foires aux vins.

Y compris
les Bordeaux
Primeurs
2011!



Filet de bœuf

1/2 pièce, Brésil,
sous réfrigération,
env. 800 g,
les 100 g

**1/2
prix**

4.99
au lieu de 9.98

Valable
vendredi et
samedi